

“nada, aux conditions suivantes, savoir : aussitôt que le contrat aura été signé entre le gouvernement et les dits A. Charlebois et Cie, soit d'après la soumission de McMillan ou celle de A. Charlebois et Cie, trois mille dollars comptant, payables par un billet en date du 7 décembre 1882, payable à demande à l'ordre des dits A. Charlebois et Cie, un autre billet en même date à trois mois payable aussi à l'ordre de A. Charlebois et Cie pour deux mille dollars et la balance de cinq mille dollars aussi en date du 7 décembre 1882 par un billet de cinq mille dollars, payables lors de l'estimé final de ce contrat et sera payé par le gouvernement aux dits contracteurs A. Charlebois et Cie, et les parties ont signé après lecture faite.”

“ (Signé)

A. CHARLEBOIS  
JEAN DE BEAUFORT”

Ce marché est bien clair ; M. Charlebois promet \$10,000.00 à M. De Beaufort, l'ami intime de l'hon. M. Mousseau, s'il obtient le contrat, que ce soit suivant la soumission de M. McMillan ou la sienne, ces deux soumissions étant MAINTENANT, comme le dit le marché, SOUS LA CONSIDERATION DU GOUVERNEMENT). M. DeBeaufort explique que M. Charlebois lui aurait dit qu'il avait besoin de son nom pour obtenir le contrat et que lui, DeBeaufort, tout ce qu'il aurait à faire pour gagner les \$10,000.00, SERAIT DE PRETER SON NOM A LA TRANSACTION. Or tout le monde sait que l'hon. M. Mousseau était tellement intime avec M. DeBeaufort qu'il en faisait le dépositaire de ses secrets les plus importants ;

qu'il s'en servait pour faire des propositions de coalition à certains libéraux ; qu'il l'avait fait nommer chef de la police secrète, poste créé exprès pour lui, et que quand il lui écrivait, c'était sur le ton de la plus grande intimité ; l'appelait “ MON CHER JEAN ” et enfin, le traitait en tout et partout sur le pied de la plus grande intimité.

M. De Beaufort dit qu'aussitôt le marché signé, il expédia monsieur Bergeron à Québec, lui fournit l'argent nécessaire afin qu'il pût travailler au succès de la cause commune.

L'on se rappelle d'un autre côté que M. Bergeron, député du comté de Beauharnois à la chambre des Communes, est un avocat sans cause de Montréal, tenant alors son bureau dans la même maison et sur le même palier que M. Mousseau, dont il était “L'ALTER EGO.”

Aussi, on voit par les télégrammes produits que, dès le 12 de décembre 1882, M. Bergeron était à Québec en correspondance avec M. DeBeaufort puisque à cette date il lui télégraphia accusant réception de ses lettres et l'informant que les choses paraissent bien.

Voici le texte même de ce télégramme qui est d'une grande importance et qui fait bien comprendre ce qui se passait alors, et ce qui s'est passé depuis :

“ Québec, 12 décembre 1882.

“ Jean de Beaufort, chef de police.  
“ —Lettres reçues correct, choses paraissent bien ; dites à maman que je ne puis retourner avant que tout

“ so  
“ je  
  
C  
gran  
jour  
lui f  
lieu  
spéc  
rem  
deva  
jour  
déjà  
lettre  
blier  
le fa  
signe  
De  
de de  
télégr  
pour  
autre  
qu'il  
un tr  
onze  
à De  
La  
ce te  
l'arg  
diner  
comp  
moin  
dont  
Du  
Québ  
basse  
éloig  
et Jo  
n'ava  
dépôt  
fait,  
vait  
la jou  
sion  
provo